

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme de la Ville de Métis-sur-Mer

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 1^{er} mai 2023, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 23-166 modifiant le règlement 08-37 relatif au plan d'urbanisme ».
- Lors de cette même réunion, le conseil a adopté le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 23-167 modifiant le règlement de zonage 08-38».
- Lors de cette même réunion, le conseil a adopté le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 23-168 modifiant le règlement de zonage 08-38».
- Lors de cette même réunion, le conseil a adopté le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 23-169 modifiant le règlement de lotissement 08-39».
- Les objectifs des règlements est d'apporter diverses améliorations et ajouts au règlement de lotissement pour encadrer adéquatement les futurs terrains de camping en copropriété. Aussi, c'est d'apporter diverses améliorations et corrections au règlement de zonage pour encadrer adéquatement divers projets de développement structurants pour l'ensemble des citoyens de la municipalité.
- Il est aussi prévu d'associer les zones 49,52,53 et 65 au groupe d'usages « Multifonctionnelle » (MTF) et d'attribuer les classes d'usages aux dites zones ainsi qu'à la zone 50. Aussi, il est prévu de modifier la cartographie d'une aire d'affectation commerciale (CMC) et d'une aire d'affectation d'habitation de moyenne densité (HMD) en aire d'affectation multifonctionnelle (MTF).
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 5 juin 2023 à 19h30, à l'hôtel de ville de Métis-sur-Mer. Au cours de cette assemblée publique, les projets de règlements et les conséquences de leur adoption seront expliqués. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer seront entendus à cette assemblée.
- Ces projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal situé au 138, rue Principale, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Métis-sur-Mer ce 4 mai 2023.

Stéphane Marcheterre
Directeur général et Secrétaire-trésorier

PUBLIC NOTICE

A PUBLIC MEETING OF CONSULTATION

To citizen interested in draft by-laws amending the by-laws for urban planning of the Town of Métis-sur-Mer.

PUBLIC NOTICE is given of the following:

- At a meeting held on May 1, 2023, Council adopted the draft by-law entitled "By-law number 23-166 amending by-law 08-37 respecting the planning program".
- At the same meeting, Council adopted the first draft by-law entitled "By-law number 23-167 amending Zoning By-law 08-38".
- At this same meeting, the council adopted the first draft of by-law entitled "By-law number 23-168 amending zoning by-law 08-38".
- At this same meeting, the council adopted the first draft of by-law entitled "By-law number 23-169 amending the subdivision by-law 08-39".
- The objectives of the by-laws are to make various improvements and additions to the subdivision by-law to adequately regulate future condominium campgrounds. Also, it is to bring various improvements and corrections to the zoning by-law to adequately frame various structuring development projects for all citizens of the municipality.
- It is also planned to associate zones 49, 52, 53 and 65 to the "Multifunctional" (MTF) group of uses and to attribute the classes of uses to the said zones as well as to zone 50. Also, it is planned to modify the mapping of a Commercial Allocation Area (CMA) and a Medium Density Housing Allocation Area (MDH) to Multifunctional Allocation Area (MFA).
- A public consultation meeting will be held on Monday, June 5, 2023, at 7:30 p.m. at the Métis-sur-Mer City Hall. During this public meeting, the draft by-laws and the consequences of their adoption will be explained. Interested persons and organizations who wish to express their views will be heard at this meeting.
- These draft by-laws may be consulted at the municipal office located at 138, rue Principale, during regular business hours.

Given to Métis-sur-Mer this May 4th, 2023.

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier

